

Un prêt de vélo gratuit et renouvelable pour les étudiants !

Du 11 décembre 2020 au 30 juin 2021



À l'issue du 1^{er} confinement imposé par la crise sanitaire de cette année 2020, Bordeaux Métropole a élaboré un Plan d'urgence pour encourager l'usage du vélo comme solution alternative à la voiture et aux transports en commun tout en permettant le respect de la distanciation sociale. L'une des mesures décidées est la création d'un prêt de vélo gratuit et renouvelable pour les étudiants résidant dans la Métropole. À l'occasion de cette opération, Bordeaux Métropole met 1 000 vélos à disposition de ce prêt spécial.

Ce **prêt de vélo** classique est **gratuit** et à **destination de toute personne majeure, étudiante et domiciliée sur le territoire métropolitain**. Il est **valable jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours** avec **possibilité de renouvellement** en cas d'inscription à une nouvelle année universitaire.



Si vous êtes intéressé par ce prêt, vous pouvez vous rendre dès à présent à la [Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives \(MAMMA\)](#) ou prendre rendez-vous dans l'une des permanences de la MAMMA muni :

- * d'une **pièce d'identité**,
- * d'un **justificatif de domicile**,
- * d'un **certificat de scolarité**,
- * d'un **RIB** (des pénalités forfaitaires sont prévues en cas de vol ou de non-restitution du vélo).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe de la MAMMA par téléphone au 06 20 33 72 11 ou par mail : maisondesmobilités@bordeaux-metropole.fr. Vous pouvez également trouver des informations sur le site sedeplacer.bordeaux-metropole.fr.